(7)

MÉMOIRE

sur le Traitement

DE

L'ESTHIOMÈNE,

PAR LE DOCTEUR

P.-SCIPION PAYAN,

Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu d'Aix (Bouches-du-Rhône), médecin de l'hospice de la Charité, ex-médecin accoucheur de l'hospice Entrepôt des nourrices et enfants-trouvés, ex-chirurgien chef interne de l'hôpital civil et militaire de la même ville, ancien chef de clinique médicale à l'hôpital Saint-Éloi de Montpellier, ancien interne des hôpitaux d'Avignon et de Marseille, ex-professeur particulier d'anatomie, membre correspondant de la Société de médecine de Paris, de la Société de médecine-pratique de Montpellier, et des Sociétés de médecine de Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Tours, Rennes, Nantes, Angers, Poitiers, Dijon, Rouen et Athènes (Grèce).



MONTPELLIER,

J. MARTEL AINÉ, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,

près de la place de la Préfecture, 10.

1842



MÉMOIRE

SUR LE TRAITEMENT

DE L'ESTHIOMÈNE.



Une fois qu'une erreur a commencé à se propager dans la science médicale, par l'autorité de certains hommes que la considération et le mérite environnent, il n'est que trop commun de la voir prendre une extension rapide, et servir même de guide à la conduite d'un très-grand nombre, pour ne pas dire de la totalité des praticiens. C'est que la science médicale étant principalement basée sur l'observation des faits antécédents, chaque médecin, pour s'éviter encore la peine de soumettre au creuset de l'analyse et de l'expérience les doctrines et les préceptes d'autrui, préfère généralement les adopter tels qu'ils lui ont été transmis et sans examen nouveau. Lorsque ceux-ci cependant sont défectueux et en même temps relatifs au traitement des maladies, ils peuvent éloigner de la véritable voie de guérison, et paralyser même le zèle le plus ardent pour triompher du mal que l'on veut combattre.

Ces réflexions, j'ai eu occasion de les faire et d'en reconnaître toute la justesse au sujet de quelques cas d'esthiomène ou de lupus que j'ai eu à traiter dans ma

pratique, et qui, datant presque tous, relativement à leur origine, d'une époque plus ou moins reculée, ne devaient cette espèce d'incurabilité, cette résistance invincible aux divers moyens que des hommes reconnus habiles pourtant avaient prescrits pendant long-temps, qu'aux idées erronées, généralement accréditées touchant ce genre de maladies.

Qu'est-ce, en effet, pour les auteurs que l'esthiomène ou le lupus, expressions synonymes dans le langage médical? Nous n'avons, pour pouvoir répondre à cette question, qu'à nous rappeler que, pour les auteurs un peu anciens, c'était une espèce d'*herpes*, l'*herpes ferus*, l'*herpes exedens*, l'*herpes depascens*, l'*herpes serpiliginosus*, l'*herpes malignus*, l'*herpes ferox*, etc., ou bien une espèce de dartre, *darta escoriativa*, *darta maligna*, dartre phagédénique de Bachelet, et que, pour la plupart des médecins et des auteurs contemporains, l'esthiomène est la dartre ulcérée, la dartre vive, la dartre rongeante. Ainsi Joseph Frank, dans son grand ouvrage sur la pathologie interne, traite de l'esthiomène dans le chapitre des dartres; ainsi Alibert, qui a tant écrit sur les dermatoses ou maladies de la peau, fait de l'esthiomène le genre IV[e] des dermatoses dartreuses; ainsi, en un mot, pour la généralité des médecins, l'esthiomène n'est-il qu'une affection dartreuse, différenciée par les épithètes plus ou moins caractéristiques de sa marche destructive.

Quelle est ensuite la déduction logique de cette manière d'interpréter la nature de l'esthiomène? C'est que l'idée d'une affection herpétique ou dartreuse accompagnant l'idée de l'esthiomène, et le propre de l'affection herpétique ou dartreuse étant de signifier une viciation générale

de l'organisme, et de nécessiter généralement, pour la complète guérison, des traitements internes, qualifiés du nom de dépuratifs, on croit, par conséquent aussi, devoir, dans l'esthiomène, dépurer, agir sur la masse du sang, comme on dit vulgairement, et dès-lors les médications internes deviennent la clef de tout le traitement. Mais quoique l'on varie beaucoup celles-ci; quoique, selon les cas, après avoir épuisé la série des remèdes anti-dartreux, on s'adresse successivement aux anti-scrophuleux, aux anti-syphilitiques, ne croyez pas pour cela que l'on avance rapidement vers la guérison. Nullement; le mal n'en poursuit pas moins sa marche envahissante, et l'homme de l'art, désespéré de l'inutilité de ses efforts, finit par prononcer le mot *incurabilité*. On aura bien eu recours peut-être à l'emploi des topiques; mais ceux-ci, trop peu actifs et employés plutôt à titre d'auxiliaires que comme agents curatifs, n'auront pu aucunement avancer la guérison.

Que dirait-on cependant si le point de départ qui a servi à diriger le traitement était faux; si l'esthiomène, au lieu d'être le symptôme d'une affection constitutionnelle, était plutôt une maladie idiopathique ou locale? Il faudrait bien conclure que toutes ces médications internes qu'on emploie si largement sont sans utilité bien prononcée, ou que du moins leur importance est notablement exagérée. Or, je le demande aux praticiens qui ont eu à traiter l'esthiomène, et qui, suivant la route qui leur était tracée, ont saturé leurs malades de dépuratifs, de médicaments anti-scrophuleux, voire même de certaines substances très-vénéneuses qui ont été recommandées en ces derniers temps, telle que l'arsenic et

ses préparations ; leur est-il arrivé souvent, leur est-il jamais arrivé même de produire par ces moyens la guérison du lupus? Je ne serais pas du tout surpris qu'en recueillant leurs souvenirs ils n'eussent à donner qu'une réponse négative. Je le serais même plutôt qu'elle ne le fût pas, au moins en me basant d'après ce que j'ai vu moi-même, c'est-à-dire d'après les cas de lupus que j'ai eu à traiter ou que j'ai eu l'occasion de voir traiter par d'autres.

Eh bien! nous sommes fortement porté à penser, en fondant notre opinion sur les insuccès constants dont nous avons vu qu'avaient été suivies les médications générales dans notre pratique ou dans celle des autres, que l'esthiomène ou lupus véritable est une maladie purement locale, et que les signes généraux ou constitutionnels qui l'accompagnent parfois ne sont que des accidents étrangers à sa nature et à la cause de son développement. Ainsi on croit généralement, à l'exemple d'Alibert et autres, que le lupus doit être attribué tantôt à une idiosyncrasie dartreuse, tantôt à une diathèse scrophuleuse ou même syphilitique; mais notre expérience nous porte à considérer cette opinion comme erronée. Voici même de quelle manière nous pensons pouvoir le démontrer.

Nous disons d'abord que le lupus ne nous paraît pas devoir être considéré comme de nature dartreuse. En effet, le propre de l'affection dartreuse est de se reproduire généralement, par les manifestations qui lui sont propres, sur diverses parties du corps à la fois, d'apparaître souvent en certains points de la peau où elle n'existait pas auparavant, soit spontanément et par la

seule propagation du mal, soit parce qu'on aura voulu la combattre localement ailleurs ; c'est à tel point qu'il suffit de voir une plaque dartreuse sur la peau d'une personne pour être porté à présumer avec vraisemblance qu'il en existe d'autres en d'autres parties du corps. On sait aussi qu'il n'est rien de plus commun que de voir une grande étendue de la surface de la peau recouverte d'éruptions dartreuses. Mais il n'y a rien d'étonnant en cela, puisque, dues à une viciation spéciale de la constitution, ou liées à une diathèse particulière qui les provoque, ces diverses manifestations ou apparitions dartreuses ne sont que les symptômes épars d'une même affection générale. Aussi, dans ces cas-là, on sait qu'il serait peu rationnel de recourir à un traitement purement local, et c'est aux médications générales que l'on s'adresse de préférence. On se propose d'attaquer non le symptôme, mais la cause constitutionnelle qui l'a produit. Ainsi, quand on fait avaler aux dartreux du soufre en poudre ou en pilules ; quand on leur fait frictionner, jusqu'à l'absorption, cette même substance dans la paume des mains ; quand on emploie les divers dépuratifs internes, etc. ; on se propose de saturer l'organisme de principes modificateurs de l'économie viciée, dartreuse. Si parfois et souvent même on a recours aux eaux sulfureuses en bains, aux bains de vapeurs sulfureuses, on ne guérit alors encore que parce qu'une partie du soufre est ingérée dans l'économie par voie d'absorption. On sent et on comprend, en un mot, que pour guérir une diathèse spéciale, un mal constitutionnel, il faut une médication générale. Or, il n'en est pas de même du lupus, en nous en rapportant aux données de notre ex-

périence. En effet, quoique chez le sujet qui a le malheur d'en être atteint il existe cette cause prédisposante que fait supposer une maladie quelconque, il est fort rare de voir plusieurs lupus sur une même personne, ou bien, si plusieurs ulcérations le caractérisent, elles apparaissent près l'une de l'autre, de telle sorte qu'elles se lient entre elles pour ne former qu'une maladie locale à plusieurs racines. Par conséquent, le lupus une fois né se développe dans le lieu même où il a pris naissance, et l'apparition d'un lupus n'est point une raison de penser qu'il s'en développera d'autres, comme cela serait s'il était de nature dartreuse. Tout cela ne comporte pas, par conséquent, l'idée d'une affection générale, même à la manière du cancer.

Qu'une personne, en effet, soit atteinte de cancer, il arrivera, si le germe de celui-ci a eu le temps de se propager par la voie des vaisseaux lymphatiques et absorbants, que d'autres manifestations cancéreuses apparaîtront ailleurs. Qui n'a vu, dans sa pratique, de ces malheureux en qui la propagation de ce germe funeste était tellement remarquable que des tumeurs cancéreuses se manifestaient nombreuses en d'autres parties du corps? On n'ignore pas non plus que l'extirpation du cancer n'est pas une certitude de l'extirpation du mal, qui, local peut-être dans le principe, est souvent devenu plus tard constitutionnel par le fait même de sa durée. Il n'en est pas de même du lupus qui, s'il faut en croire notre expérience, dès qu'il a été attaqué, déraciné, si je puis m'exprimer ainsi, par les médications locales appropriées, ne se reproduit plus ailleurs. Parfois, il est vrai, on l'aura cru guéri, et cependant quelque nouveau tuber-

cule, qui était naissant à peine quand on a fait le traitement, aura pu échapper à l'action du topique médicateur, et, en se développant plus tard, il annoncera une récidive. Mais si on attaque énergiquement encore cette nouvelle apparition, avant de lui avoir donné le temps de s'étendre, on finira généralement par en triompher, et ce sera dès-lors fini; et il ne germera plus en d'autres points, parce qu'il ne saurait en être de lui comme de ces vices constitutionnels qui nécessitent des traitements modificateurs de l'économie.

Nous ne pensons pas non plus que l'esthiomène soit de nature scrophuleuse. Il pourra même ne pas être inutile d'établir cette proposition, parce qu'en laissant subsister plus long-temps l'opinion inverse, on laisserait les hommes de l'art s'évertuer inutilement dans l'emploi des anti-scrophuleux pour combattre cette maladie, quand elle se déclarerait chez un sujet scrophuleux. — Nous sommes loin d'ignorer que le lupus s'allie volontiers au tempérament scrophuleux; mais ce n'est pas une raison à nos yeux d'en déduire qu'il en est une conséquence, un symptôme, comme on le croit trop généralement. Le lupus ne peut, en effet, ni repousser ni rappeler par lui-même l'idée d'une affection scrophuleuse : si nous l'avons aperçu chez des scrophuleux, nous l'avons aussi rencontré chez des sujets qui ne l'étaient pas, de sorte qu'à tout bien considérer, nous pensons qu'il n'y a que coïncidence entre l'existence du lupus et celle du scrophule, et non pas nécessité de l'une par l'autre. Ce n'est pas que nous veuillons repousser les anti-scrophuleux du traitement qu'on fait subir aux personnes atteintes d'esthiomène, quand celles-

ci sont scrophuleuses ; mais seulement ils n'agiront alors que comme modificateurs de l'organisme scrophuleux, et non pas directement comme anti-esthioméniques ; c'est-à-dire que, dans le cas où le sujet atteint de lupus ne serait pas en même temps scrophuleux, nous ne comprendrions pas l'emploi des anti-scrophuleux, qui, selon nous, seraient dépourvus de toute action curative. Des faits que nous citerons plus loin, démontreront que nos assertions ne sont pas dépourvues ou dénuées de base et de raison.

Nous accordons moins encore que l'on puisse admettre, à l'exemple d'Alibert, un lupus syphilitique. Des maladies à caractère rongeant, à forme plus ou moins semblable à celle du lupus, peuvent bien se développer sous l'influence syphilitique ; mais ce ne sont là encore que des ulcères syphilitiques, esthioméniformes, si vous voulez, mais non esthioméniques. Le lupus, en effet, est une maladie ayant son existence à part et suffisamment bien caractérisée pour qu'on n'ait pas besoin de lui en assimiler d'autres qui ne sauraient lui appartenir. Ce serait là une confusion que la rigidité du langage de la science ne peut pas tolérer.

C'est donc comme mal local seulement qu'il nous paraît que l'on doit considérer le lupus quand il s'agit de son traitement, c'est-à-dire que c'est dans des médications locales appropriées qu'il faut chercher les propriétés réellement curatives de cette rebelle maladie. Des moyens généraux peuvent bien, doivent même parfois être associés à la médication topique ; mais ce n'est qu'à titre d'auxiliaires, d'adjuvants, et non comme agents précisément nécessaires. Qu'ainsi, lorsqu'une personne atteinte de lupus

aura eu habituellement une nourriture malsaine ou de mauvaise qualité, qu'elle aura vécu dans la malpropreté, dans une habitation humide, chargée d'émanations malfaisantes, etc., on prescrive un genre de vie meilleur, des aliments plus fortifiants, une habitation plus saine, plus de propreté, etc., on tendra sans doute à bonifier l'organisme, si je puis m'exprimer ainsi; on le rendra plus apte même peut-être à la guérison. On fera ainsi une heureuse application de l'hygiène contre une maladie qui se déclare fréquemment chez des personnes qui n'en ont pas généralement observé les préceptes. Qu'ainsi encore, lorsque les sujets atteints de lupus sont évidemment scrophuleux, on administre des anti-scrophuleux, on fera bien aussi, parce qu'on tendra à modifier une constitution qui peut être amenée à des conditions plus favorables. Mais que, dans tous les cas de lupus, et à raison même du lupus, on croie à la nécessité des médicaments internes, tels que les préparations sulfureuses, l'hydrochlorate de chaux, de baryte, l'arséniate de fer ou de potasse, les diverses décoctions de plantes amères, etc., c'est là ce qui nous semble exagéré, peu rationnel même, ce que nous avons bien des raisons de considérer comme propre seulement à faire perdre du temps et à laisser progresser la maladie. Ces moyens n'ayant pas d'action directe sur elle, d'après ce que nous avons remarqué, il importe que l'on soit bien convaincu qu'il y aurait plus que de la témérité à se fier à ces seuls moyens, comme on est trop porté à le faire, et que ce sur quoi il importe le plus de compter, c'est l'application des remèdes locaux, de ceux, c'est-à-dire, qui attaquent ce mal là où il siège. On en viendra peut-être

à penser comme moi, quand on aura pris connaissance des quatre observations dont je vais faire suivre ces réflexions préliminaires. On y verra, en effet, que, dans les unes comme dans les autres, les médications générales n'avaient pas manqué, qu'elles avaient été même surabondantes, et que cependant le mal n'en continuait pas moins sa marche envahissante. On verra enfin qu'il n'y a eu réellement progrès vers le mieux, vers la guérison, que lorsque, cessant de tenir compte de tous ces prétendus agents modificateurs, nous avons attaqué le lupus énergiquement en place, en agissant sur lui avec des topiques fortement modificateurs et destructeurs même des tissus esthioméniques. Nous n'aurons, il est vrai, que quatre faits à citer à l'appui de ces assertions; mais ces quatre faits ont été tellement unanimes à démontrer l'inutilité des médications générales et la grande puissance des médications locales, que nous croyons ne pas devoir nous passer de tenir compte de leur signification. Il pourra même devenir quelque peu instructif de les relater avec les détails convenables, et nous allons y procéder.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Esthiomène térébrant existant depuis plus de vingt ans; inutilité maintes fois reconnue des médications internes : guérison en un mois de temps par un traitement local.

Il y a à l'Hôtel-Dieu d'Aix une vieille fille du nom de Rosalie, âgée de 45 ans environ, sur laquelle beaucoup de symptômes morbides, considérés tantôt comme produits par une infection vénérienne originelle, tantôt

par le vice scrophuleux, et plus souvent encore peut-être par les deux réunis, sont venus apparaître en diverses époques. Cette fille, qui, à cause de cette infirmité même, habite depuis longues années cet établissement, où elle paraît destinée à finir ses jours, fut atteinte, jeune encore, d'un lupus ou esthiomène qui se fixa sur son nez, et qui, sans que l'on pût sans doute en arrêter la marche, le lui rongea presque en totalité. C'est même parce que cette malheureuse, par suite des progrès du lupus, se trouvait enfin dépourvue de nez, qu'un ancien chirurgien de l'Hôtel-Dieu pratiqua sur elle, il y a quinze ou seize ans, une opération de rhinoplastie d'après la méthode indienne. Dans les premiers temps de l'opération tout parut aller à bien; mais l'esthiomène, que l'on croyait sans doute avoir détruit sans retour par l'excision de la partie qui le supportait, repullula encore, attaqua de nouveau le nez qui avait été fait aux dépens de la peau du front, et ne se montra pas moins dévorant envers celui-ci qu'il ne l'avait été contre le premier. Enfin, en 1835, quand je me mis en mesure de m'occuper du traitement de cette femme, il ne lui restait qu'une bien faible partie du nouveau nez. Voici, au reste, plus en détail quel était l'aspect de cette figure esthioménique.

Ici le lupus existait en quatre points ou se manifestait par quatre ulcères ichoreux, rongeants, de mauvaise nature, se recouvrant de croûtes brunâtres, adhérentes, à la chute desquelles on pouvait voir les progrès de la destruction lente des tissus.

Ces quatre ulcères étaient situés, l'un, le plus étendu, sur la proéminence que faisait la petite portion restante

encore du nez. C'était celui qui, portant successivement ses ravages sur les ailes du nez, sur la partie médiane, en avait peu à peu corrodé les diverses parties. Le deuxième était situé à la racine du nez dont il avait peu à peu usé l'épaisseur, au point que, lorsque la croûte grisâtre qui le recouvrait était détachée, on voyait une communication établie entre l'extérieur du nez et le haut des fosses nasales. Le troisième et le quatrième se remarquaient vers les deux régions malaires.

Ces quatre ulcères devaient être classés dans la division de l'esthiomène térébrant d'Alibert ou dans elle du lupus qui détruit en profondeur d'après Biett, car ils n'étaient pas fort étendus; et lorsque la croûte grisâtre, formée par la suppuration desséchée qui s'en était écoulée, venait à tomber, on les voyait creusés en godet et ayant une certaine profondeur. Ils étaient même fort lents dans leurs ravages, puisque l'apparition du lupus datait de plus de vingt ans. Peut-être cependant avaient-ils eu dans le temps une plus grande activité. C'est ce que semblait devoir faire présumer une foule de cicatrices irrégulières, étendues, d'un blanc rosé, tendues et luisantes, qui, au reste, communiquaient entre elles vers certains centres communs, et permettaient ainsi en quelque sorte de pouvoir indiquer la marche que les ulcères avaient suivie, après être partis d'un point central.

Si cette femme en était encore avec son mal, ce n'est pas à dire pour cela qu'elle eût été laissée sans traitement. Peu de personnes seraient trouvées peut-être qui en eussent subi autant que cette malheureuse. Parmi les divers chirurgiens de l'Hôtel-Dieu qui tour à tour avaient

entrepris sa guérison ; les uns, pensant que cette maladie pourrait bien tenir à quelque vice de nature syphilitique, que ses père et mère lui auraient peut-être transmis comme un funeste héritage, avaient varié à son égard les traitements anti-vénériens les mieux combinés ; les autres, attribuant à une cause humorale ou scrophuleuse ces ulcères si rebelles, s'étaient adressés à l'usage des anti-scrophuleux, et la longue série des médicaments de cette nature avait été presque épuisée sans obtenir la plus légère amélioration. Ceux-ci n'avaient pas perçu plus d'avantages, qui, se guidant d'après la nature prétendue dartreuse de la maladie, avaient songé à employer les médicaments généralement prescrits contre les maladies chroniques de la peau à principe dartreux. C'est-à-dire, en un mot, que les diverses médications dites dépuratives, anti-scrophuleuses ou anti-syphilitiques, avaient été largement administrées et suivies avec toute la constance que peut donner au médecin le désir de triompher d'un mal aussi rebelle, et à la malade, l'envie de se voir délivrée d'une infirmité aussi hideuse qu'apparente. Mais hélas ! l'inutilité de tous les moyens semblait n'avoir imprimé que plus profondément le cachet de l'incurabilité.

C'est dans ces circonstances que je me demandai, à mon tour, s'il n'y aurait rien à tenter encore pour cette malheureuse. Recourant alors aux renseignements sur les traitements passés, et considérant que ce qui avait été précédemment tenté se rapportait principalement et presque exclusivement à des médicaments internes qui avaient eu pour but de corriger, de modifier l'organisme, mais que le traitement local avait été presque négligé,

je me décidai enfin à insister sur ce dernier, en pensant que le mal pourrait bien être indépendant même de la constitution assez évidemment scrophuleuse de la maladie.

Je commençai donc par faire détacher avec un peu d'onguent d'althæa les croûtes qui recouvraient les ulcères; je faisais ensuite placer sur la surface de ceux-ci, deux ou trois fois par jour, de petits plumasseaux de charpie enduits de styrax liquide, substance considérée avec raison comme un excellent mondificatif des ulcères de cette nature.

Voici quel fut le résultat de ces applications : pendant les quelques premiers jours il n'advint rien de particulier; mais, dès le cinquième ou sixième, la suppuration des plaies devint beaucoup plus abondante : elle était l'effet de l'excitation que produisait ce topique.

Au douzième jour du traitement, 6 avril, l'aspect des ulcères change et se modifie. Sur leur surface grisâtre et blafarde naguère, nous voyons apparaître avec plaisir des bourgeons charnus, rouges, de bon aloi. Cette modification heureuse nous semble le prélude d'une guérison prochaine.

10 avril. — Les plaies continuent de bien aller. Nous les touchons toutes avec le nitrate de mercure, et faisons continuer l'usage du styrax pour le pansement.

16 avril. — Nouvelle application du caustique : continuation du styrax.

22 avril, vingt-huitième jour du traitement. — Une cicatrice, qui ne laisse rien à désirer, était déjà formée à la place des deux ulcères des joues et de l'ulcère de la racine du nez. Celui plus étendu qui occupait la partie la

plus saillante du bout restant encore du nez, ne fut complétement cicatrisé qu'au trente-quatrième jour.

Un cautère était depuis long-temps établi au bras de cette personne. S'il n'en eût été ainsi, nous n'aurions pas manqué de le faire ouvrir.

Quelques purgatifs furent de temps en temps administrés vers la fin du traitement et pendant le mois qui suivit. Notre but en cela était de mieux consolider la guérison, et d'empêcher que quelque phlegmasie interne ne vînt remplacer les ulcères que de longues années d'existence pouvaient faire assimiler à d'anciens exutoires que nous desséchions.

Voilà donc de quelle manière, en attaquant localement cette quadruple manifestation du lupus, nous avons pu obtenir, en assez peu de temps, une guérison qui, avant nous, avait été vainement recherchée par les médications internes les plus variées.

Cette observation peut encore servir à démontrer avec quelle facilité des maladies très-rebelles, réputées en quelque sorte incurables, comme celle-ci par exemple, peuvent guérir rapidement, facilement même, lorsque la médication qui leur convient est heureusement rencontrée. Ce qui avait fait regarder précédemment ce cas comme incurable, c'est la persuasion où l'on avait été que ce lupus devait être symptomatique de quelque diathèse, et qu'ayant employé sans résultat des traitements généraux, on avait satisfait à l'art sans procurer la guérison.

Ce fait peut encore servir fort bien à démontrer que, même chez une personne scrophuleuse, un lupus peut être guéri sans le secours des anti-scrophuleux; car celle-

ci l'était bien réellement. C'est au point que, sa disposition strumeuse ayant provoqué l'apparition de certains symptômes qui, tels que des ophthalmies, des ulcères à la voûte palatine, des gonflements osseux, des plaques dartreuses, étaient on ne peut plus significatifs de la diathèse morbide de cette femme, j'employai contre eux avec le plus grand succès l'hydrochlorate de baryte, cette femme se trouvant d'ailleurs dans les conditions que j'ai dit être propres à l'administration de ce sel dans mon Mémoire sur l'hydrochlorate de baryte.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Esthiomène ou *lupus exedens;* traitement local : guérison prompte.

Nous commençâmes à traiter, en août 1838, le nommé Fabry, atteint, depuis près de deux années, d'un ulcère crustacé de mauvaise nature, siégeant au sommet du nez, et que tout nous indiquait être un lupus. La destruction de presque tout le lobule nasal dénotait suffisamment sa marche rongeante, et presque toujours une croûte grisâtre ou d'un gris jaunâtre, évidemment produite par la dessiccation du pus, en cachait la surface. Tout autour existait une rougeur chronique, d'aspect érysipélateux. Le mal avait, au reste, débuté, comme le font généralement les ulcères de cette nature, par une induration avec une rougeur et irritation vive de la peau, s'accompagnant d'une démangeaison assez vive que le malade ne pouvait parfois s'empêcher de satisfaire; par suite, la peau s'excoria, s'ulcéra, et l'ulcère sinistre se trouva

constitué. Ce fut en suite peu à peu que l'extension du mal en était venue à produire l'érosion du lobule nasal.

De quelle manière devions-nous traiter le mal dans cette circonstance? Considérant que celui-ci était encore assez limité, nous crûmes parfaitement indiqué de chercher à dénaturer cet ulcère par le moyen d'un caustique puissant. Nous commençâmes, à cet effet, par le recouvrir d'une couche d'environ deux millimètres et demi d'épaisseur de poudre de Rousselot, préalablement humectée de salive jusqu'à consistance de pâte, et nous maintînmes en place ce topique avec une toile d'araignée et un bandage approprié.

La croûte qui en résulta, et qui était formée par le mélange du caustique et du pus coagulé, ne se détacha que vers le dixième jour. A sa chute, nous aperçûmes une surface plus égale, mais encore grisâtre, blafarde. Afin de modifier son aspect et d'améliorer son allure, nous la recouvrîmes d'onguent de styrax, et la fîmes panser pendant un certain temps avec ce topique. Notre but se trouva bientôt atteint : elle se couvrit de bourgeons charnus de bonne qualité ; il fut même nécessaire de la toucher de temps en temps avec le nitrate d'argent. Enfin les progrès vers la guérison devinrent bientôt plus manifestes par l'extension de la cicatrisation. Celle-ci fut, en effet, complète au trente-sixième jour du traitement. Nous avons même la certitude que la guérison ne s'est plus démentie.

Quelques purgatifs encore furent conseillés vers la fin du traitement, ainsi que quelques vésicatoires aux bras, afin de prévenir une métastase humorale.

Nous rappellerons encore ici que cet homme avait été

soumis sans résultat à des traitements internes. Il recevait, en effet, depuis assez long-temps les soins d'un de nos estimables confrères qui avait varié ses médications. Pourquoi avons-nous été plus heureux que lui? C'est que nous avons attaqué le mal avec bien plus d'énergie. Au lieu de nous en tenir aux dépuratifs, qui peut-être n'ont jamais obtenu une guérison du lupus, ou à l'emploi des topiques externes d'une action trop faible; nous avons songé à désorganiser immédiatement l'ulcère esthioménique, à détruire par un puissant caustique sa superficie afin de changer sa manière d'être. Le résultat heureux que nous avons obtenu a démontré que nous avions saisi le traitement le plus convenable. Il n'est guère nécessaire d'ajouter qu'avec la guérison de l'ulcère malin a été encore obtenue la cessation de la rougeur quasi-érysipélateuse des parties cutanées avoisinantes. La disparition de l'ulcère devait, en effet, être suivie de celle de la fluxion morbide qu'il entretenait.

Nous allons donner ci-après la relation d'une troisième observation de lupus, bien autrement étendu que ceux dont nous venons de tracer l'histoire. Ce fait nous démontre puissamment encore combien, pour se fier aux traitements internes, on risque de perdre un temps précieux pendant lequel le mal fait des progrès irréparables, et combien, au contraire, est puissant et efficace un traitement local et actif bien dirigé.

TROISIÈME OBSERVATION.

Lupus exedens étendu, ancien et très-rebelle aux traitements généraux; emploi convenable des caustiques : guérison.

Une fille, de Cabrières (Vaucluse), âgée de 22 ans,

ayant appris qu'un habitant d'une commune voisine de la sienne avait été heureusement traité par moi d'une affection scrophuleuse, se fit conduire à Aix par son père, dans le courant du mois de mai 1840, afin de me consulter sur son état. Sa figure présentait un hideux et repoussant aspect à cause d'un ulcère rongeant qui, quoique ayant sept années d'existence, était encore dans toute son activité. Celui-ci avait commencé à se déclarer, d'après les souvenirs de la malade, au lobule du nez, et, étendant de ce point sa marche rongeante, il avait ulcéré peu à peu tout le contour des orifices externes des fosses nasales, y compris le bord inférieur de la cloison, et avait exercé ses ravages destructeurs sur ces diverses parties. A cette époque, en effet, 26 mai 1840, tout le lobule, les ailes du nez presque en totalité, la partie de la cloison de l'os vomer, avaient été corrodés et détruits par le lupus; et cette grande étendue ulcérée était supportée par des tissus indurés, d'une consistance squirrheuse. Pour peu qu'on laissât ces parties exposées à l'air, elles se recouvraient d'une croûte grisâtre ou d'un gris jaunâtre, formée par le pus desséché. La peau voisine des ulcérations était d'un rouge un peu violacé. C'était là un beau cas de l'esthiomène serpigineux d'Alibert, ou du lupus détruisant en surface de Biett.

On ne pouvait guère, dans cette circonstance, rapporter à aucun vice interne l'origine de cette maladie. La fille qui en était atteinte paraissait bien portante d'ailleurs, sauf un peu de pâleur et de maigreur à la figure. Elle n'avait jamais eu la teigne ni des dartres. Elle était brune, et avait été toujours exempte de symptômes scrophuleux. Peut-être seulement sa nourriture

avait-elle été souvent de mauvaise qualité, car elle appartenait à la classe laborieuse mais peu aisée des paysans fermiers.

Bien des traitements avaient été déjà administrés par deux médecins jouissant d'une confiance bien assise, et ils avaient été suivis avec assiduité, la malade étant stimulée à cette exactitude par le vif désir de se débarrasser prochainement d'une infirmité qui exerçait ses ravages sur la partie la plus apparente de sa personne.

Ces remèdes avaient consisté principalement en divers dépuratifs donnés surtout sous forme de tisane : ainsi les décoctions de patience, de bardane, de douce-amère avaient été pendant fort long-temps prises. Il en avait été de même de beaucoup de pilules ou poudres dont la malade ne savait pas m'indiquer la nature. Plusieurs applications de caustiques liquides ou de nitrate d'argent avaient été également faites sur le mal. Enfin, un séton à la nuque était porté depuis environ six mois.

Je conseillai d'abord à cette malade de rester à Aix, pour que je pusse surveiller le traitement de plus près. Mais, cette concession ne pouvant être faite, je voulus encore une fois tenter les médications générales, et m'assurer par moi-même si elles pourraient procurer du mieux, en les dirigeant avec beaucoup de soin. J'étais certain, en effet, que la malade, fortement désireuse de guérir, observerait ponctuellement mes prescriptions. Je me décidai donc à ordonner : 1° l'usage de cataplasmes émollients pendant quelques jours, pour détacher les croûtes et diminuer l'inflammation concomitante ; 2° les lotions chlorurées pour la propreté et la désinfection du nez ; 3° l'usage de l'onguent de styrax ou du styrax

liquide, qui devait être étendu sur de la charpie et appliqué ainsi sur les ulcères ; 4° la tisane de racine de patience pour boisson ordinaire, même pendant les repas ; 5° des pilules d'arseniate de fer, d'après la formule suivante :

℞ Arseniate de fer, 15 centigrammes ; extrait de houblon, 4 grammes ; poudre de guimauve, 2 grammes ; sirop de fleur d'oranger, *q. s.*

M. pour 48 pilules égales. — On sait que ces pilules ont été effectivement recommandées pour des maladies de ce genre, contre les affections cancéreuses, les dartres ulcérées.

6° Une pilule par jour aussi de 4 milligrammes d'oxide d'or, en commencant, cette dose devant être ensuite augmentée progressivement.

A ces moyens, j'ajoutais de temps en temps quelques cautérisations avec le nitrate acide de mercure, où avec le caustique dont se sert M. Récamier contre les ulcères cancéreux, et qui est composé d'eau régale tenant en dissolution une certaine quantité de chlorure d'or pur, dans les proportions de 30 centigrammes de chlorure pour 32 grammes d'acide nitro-muriatique.

Cette malade, qui était obligée à une vie assez active à la campagne, ne pouvait que de loin en loin franchir la distance qui la séparait d'Aix. Elle suivit cependant assez exactement mes prescriptions. Nous obtînmes même un amendement réel, qui me parut pendant quelque temps de bon augure pour la guérison, et que nous croyions devoir attribuer principalement au styrax et aux applications des caustiques. La cicatrisation même avait commencé à s'effectuer en quelques points.

Mais, l'automne étant venue et avec elle le refroidissement de l'atmosphère, nous vîmes disparaître le mieux que nous avions remarqué : l'ulcération esthioménique s'étendit encore, et en vint au même point qu'avant de commencer notre traitement.

Convaincu pourtant que, si nous n'avions pas pu parvenir à nous rendre maître du mal, la cause en était inévitablement due au manque de soins suffisants de ma part, par suite de l'éloignement de la malade, et que, pour procurer sa guérison, il convenait d'insister sur des topiques plus actifs, j'exigeai cette fois que la malade restât à Aix, et ne consentis à continuer mes soins qu'à cette condition. Je pressentais qu'en luttant de plus près avec le mal, je devrais finir par en triompher.

Mon avis fut goûté, et ce fut le 8 décembre que commença la nouvelle ère du traitement. Je fis appliquer, ce jour-là même, un cataplasme émollient pour détacher les croûtes et déterger les plaies.

Le 9 décembre, m'apercevant que les parties latérales de l'orifice externe des fosses nasales étaient les plus indurées, j'en recouvris la surface ulcérée avec la pâte de Rousselot. Je touchai tout le restant avec le nitrate acide de mercure, lequel occasionna d'abord une douleur très-vive qui se calma bientôt. — Application de charpie par-dessus et bandage.

Le 11, je revois la malade : tout le nez et les parties voisines des joues sont rouges et tuméfiées. La cuisson occasionnée par le caustique arsenical est apaisée. — Je renouvelle seulement la charpie des fosses nasales, qui était trop humectée par les mucosités.

Le 16, l'escharre produite par la pâte arsenicale se

détache à droite. On voit alors une surface ulcérée, grisâtre, recouverte par du pus adhérent. J'y fais une application de nitrate acide de mercure pur. Je touche également toutes les autres parties ulcérées.

Le 18, la partie qui avait été cautérisée après la chute de l'escharre, est fort belle, rouge, recouverte de bourgeons charnus de bon aloi; elle est évidemment en voie de guérison. L'escharre du côté opposé s'étant aussi détachée, je fais sur la plaie un peu blafarde qu'elle cachait, une autre application de nitrate acide de mercure. J'en fais autant sur les autres parties ulcérées. — Onguent de styrax pour les pansements.

31 décembre. — La malade, qui vient de faire une absence de quelques jours, est de retour à Aix. Son état n'a pas souffert de cette absence. Je vois avec plaisir que les parties qui avaient été recouvertes par la pâte arsenicale sont complétement cicatrisées. — Je touche avec le nitrate acide de mercure les parties encore ulcérées, savoir : la cloison dans toute son étendue, et la partie inférieure du dos du nez, de même que la partie postérieure du pourtour des orifices des fosses nasales.

6 janvier. — Les parties ci-dessus dénommées étant encore ulcérées, et l'inutilité des caustiques liquides paraissant démontrée, je songe à attaquer différemment ce qui était encore suppurant. Comme la pâte de Rousselot avait concouru avantageusement à la guérison des parties latérales du nez, j'en fais une nouvelle application sur la partie inférieure du dos de cet organe, tandis que je cautérisai la cloison et quelques autres parties situées en arrière et en dehors de celle-ci avec 20 centigrammes de sublimé corrosif. Et pour qu'aucune partie de cette

poudre vénéneuse ne fût attirée en dedans par l'inspiration, j'eus soin de boucher, avec deux tampons de charpie, les deux fosses nasales dans le voisinage de la cloison ; je posai ensuite la poudre avec le doigt humecté de salive.

24 janvier. — Ces cautérisations plus actives et d'une action plus durable ont produit le résultat que je désirais. Les plaies persistantes ont pris un meilleur aspect ; elles paraissent plus aptes à la cicatrisation.

1er février. — La vaste ulcération de la cloison est cicatrisée ; la partie inférieure du dos du nez s'avance aussi vers la guérison.

Le 10 février, nous pouvons constater que la cicatrisation est obtenue partout, et partant la guérison.

Notons que, vers la fin, des pilules de Belloste à dose purgative étaient de temps en temps données. La malade portait encore depuis long-temps un cautère au bras. Le séton avait été supprimé dans les premiers temps que nous la vîmes.

Voilà encore une observation qui nous a rendu bien manifeste aussi la presque inutilité des médications générales. Déjà, en effet, bien avant nous, on y avait eu recours et largement ; nous-même, lorsque nous comprîmes que la malade ne pouvait se trouver sous nos yeux que de loin en loin, nous nous étions adressé également aux remèdes modificateurs de l'organisme. Nous n'étions peut-être pas fâché que cette occasion se présentât à nous encore d'étudier si réellement on pouvait en attendre quelque résultat. Mais nous eûmes le déplaisir de voir qu'au bout de huit mois nous n'étions pas plus avancé que le premier jour, quoique nous eussions

prescrit l'arseniate de fer, l'oxide d'or, les tisanes plus ou moins appropriées en apparence au cas dont il était question. Ajoutons même que l'arseniate de fer et l'oxide d'or avaient été l'un et l'autre continués pendant environ deux mois. Nous n'avons réellement progressé vers la guérison que lorsque, négligeant tout-à-fait ces médications internes, nous avons énergiquement attaqué le mal avec les caustiques. Il est bon de noter encore que parmi ceux-ci le nitrate acide de mercure tant vanté dans ces cas a été insuffisant, de même que l'acide nitro-muriatique recommandé par M. Récamier, à cause sans doute de leur action trop passagère, tandis que la pâte arsenicale ou le sublimé corrosif, à action plus persistante et plus durable, ont procuré la modification heureuse que nous recherchions.

Or, je le demanderai maintenant, n'y a-t-il pas lieu de penser que, si on avait attaqué six ans auparavant le mal avec énergie et localement, comme nous avons fini par le faire, on aurait évité à cette malade bien des dépenses et des peines qui ne lui ont aucunement servi, bien des soucis cuisants que faisait naître en elle l'idée de se voir atteinte d'un mal dont rien n'arrêtait les progrès, et enfin l'irréparable dommage de la perte de presque la moitié du nez?... Et combien d'autres personnes sans doute trouverait-on qui sont dans le cas de celle dont je viens de tracer l'histoire !

Ajoutons qu'un de ces jours derniers, savoir le 15 octobre, cette fille est venue me revoir. J'ai pu constater que la guérison se maintenait ; sa constitution s'était même notablement améliorée.

QUATRIÈME OBSERVATION.

Esthiomène ou *lupus excedens* ancien ; inutilité des médications internes : guérison prompte avec le caustique de Vienne.

Mlle N..., âgée d'environ 36 ans, brune, irritable, présentant néanmoins beaucoup de symptômes d'une constitution scrophuleuse, vint me consulter, dans le courant d'avril 1840, pour une affection ulcéreuse qui, depuis près de quinze mois, s'était fixée sur la joue droite. C'était une ulcération superficielle, ayant à peine 12 millimètres d'étendue longitudinale sur 10 de largeur, qui se recouvrait d'une croûte brunâtre, plus ou moins épaisse suivant son ancienneté. Quand la croûte se détachait elle-même, ou qu'on la faisait tomber par l'application d'un corps gras, on voyait alors à nu une surface ulcérée, granulée et supportée par des tissus évidemment indurés.

La malade nous racontait qu'une quinzaine de mois auparavant, cette maladie avait commencé par le développement d'un durillon ou tubercule cutané, qui avait ensuite pris un peu plus d'extension en altérant la texture de la peau, laquelle, dans le point affecté, était indurée, d'une couleur violacée, granulée et sensiblement hypertrophiée. C'était plus tard que cette partie de la peau malade s'était ulcérée, et qu'elle avait pris peu à peu l'aspect que nous lui reconnaissions.

En faisant attention à l'origine de cette maladie, à la lenteur de sa marche, à son envahissement progressif, à son ancienneté, à l'aspect particulier qu'elle présentait, etc., nous diagnostiquâmes un véritable *lupus excedens*.

Un de nos confrères, qui avait eu quelquefois l'occasion de voir la malade, lui avait fait prendre le sirop de Portal, la tisane de houblon, etc.; il avait prescrit aussi quelques pommades pour mettre sur la plaie esthioménique. Et quoique ces moyens n'eussent procuré aucune amélioration, nous ne désespérâmes pourtant pas d'être plus heureux, en employant de plus puissants modificateurs de cette constitution scrophuleuse, dont le lupus nous paraissait devoir être cette fois ou jamais un symptôme.

Cette malade nous semblait être parfaitement dans les conditions favorables à l'emploi de l'hydrochlorate de baryte : nous nous décidâmes à la soumettre à l'usage de cette substance, et nous commençâmes par en prescrire 10 centigrammes par jour dans 100 grammes d'eau distillée; tous les quatre jours nous augmentions de 5 centigrammes la dose du remède actif. Nous la continuâmes ainsi pendant un mois et demi. Il était pris vers la fin à la dose de 6 décigrammes par jour. Nous faisions en même temps recouvrir la plaie avec l'onguent de styrax étendu sur un linge fin.

Aucune amélioration sensible ne résulta de ce traitement, qui pourtant avait été ponctuellement suivi. Quelquefois, il est vrai, la plaie paraissait revêtir un aspect plus favorable; mais bientôt le retour de son allure première dissipait les apparentes lueurs d'espérance en une guérison prochaine.

Nous voulûmes alors changer de système. Nous recommandâmes à la malade de continuer les applications de styrax, de faire usage de la tisane de racine de patience pour boisson presque exclusive, et nous touchâmes le

mal avec le nitrate acide de mercure. La cautérisation avec ce caustique était pratiquée à peu près de dix en dix jours; quelquefois elle était faite avec le caustique de M. Récamier.

Deux nouveaux mois se passèrent ainsi sans progrès du mal, mais aussi sans amélioration. J'engageai alors la malade à moins s'occuper de son lupus, tant qu'il restait stationnaire. Je lui prescrivis cependant la continuation de sa tisane dépurative, ainsi qu'une pilule par jour d'un demi-centigramme d'oxide d'or.

Le 15 décembre, je revois la malade, qui depuis un certain temps ne s'était pas présentée à moi. Son état est loin de s'être amélioré; l'ulcère, sans avoir abandonné les parties qu'il occupait précédemment, s'est étendu davantage; sa surface est presque double de ce qu'elle était auparavant. Il y a plus, c'est qu'à quelque distance de cet ulcère il s'en est établi un autre de même nature, qui a déjà l'étendue d'une pièce de cinquante centimes, ayant aussi commencé par un tubercule cutané qui s'est ensuite ulcéré, et sur lequel se ramasse encore une croûte sèche et épaisse.

La maladie ne restant plus stationnaire, et la patiente demandant du soulagement, je sens la nécessité plus que jamais d'agir plus activement pour maîtriser ce lupus, qui devenait plus envahissant. Il était inutile que je comptasse plus long-temps sur l'efficacité du styrax et des cautérisations avec les caustiques liquides, qui, quoique fréquemment employés, n'avaient pas modifié le mal. Je m'avisai donc de recourir à la poudre de Vienne, caustique composé, comme on sait, de potasse à la chaux et de chaux vive en poudre, de chaque parties égales. En

conséquence, les croûtes des deux ulcères étant détachées par l'application d'un cataplasme, j'isolai leur surface avec un morceau de diachylum fenêtré, et j'étendis dessus une couche de la pâte faite avec cette poudre et quelques gouttes d'alcohol. Le caustique resta appliqué pendant un quart d'heure.

Voici les phénomènes qui se remarquèrent : la douleur fut modérée, elle ne fut pas plus forte que si le caustique avait été appliqué sur la peau saine. Lorsque, le quart d'heure étant expiré, j'enlevai le petit appareil de diachylum, je trouvai la surface des ulcères recouverte d'une matière noirâtre, glutineuse, ayant la consistance du miel. Cette matière semi-fluide était évidemment formée par du sang qui s'était exhalé de la surface de la plaie, comme pour la protéger de l'action du caustique. Celui-ci n'avait pas produit, en effet, sur l'esthiomène, cette usure des tissus que nous attendions. Nous craignions même pour cette raison qu'il ne fût insuffisant, comme l'avaient été les autres. — Cataplasme émollient sur la joue; cérat de Galien pour les jours suivants.

Le 22 décembre, nous voyons la malade : les plaies suppurent encore sur quelques points. Nous nous abstenons de prononcer sur le résultat définitif.

26 janvier 1841. — La malade, que nous n'avions pas vue depuis plus d'un mois, ce qui nous inspirait des craintes sur l'état de la figure, vient nous trouver enfin, et, à notre étonnement presque, nous reconnaissons que les deux ulcères esthioméniques sont cicatrisés. A la place des deux ulcères du lupus, on aperçoit une cicatrice presque imperceptible, qui ressemble beaucoup par sa couleur à la peau voisine. Les tissus indurés, sur

lesquels reposaient les deux ulcères, ont repris leur consistance normale. En un mot, la guérison s'accompagne de circonstances tellement favorables, que nous croyons ne pas avoir à craindre une récidive. — La malade portait déjà un cautère au bras.

10 février. — La guérison se maintient encore complète.

15 mars. — La malade revient nous trouver, et nous reconnaissons que la cicatrice est encore rouverte dans une partie de son étendue, au grand déplaisir de la malade. — Je fais une autre application de la pâte caustique de Vienne, laquelle produit à peu près les mêmes effets que la première fois : elle a été suivie d'une cicatrisation complète, qui paraît ne s'être pas démentie jusqu'à ce jour, car voilà près de cinq mois que la malade ne s'est plus présentée à nous. Il est donc probable que la guérison se sera maintenue.

De l'examen de ce fait il résulte encore, comme des trois qui l'ont précédé, que réellement les remèdes internes anti-scrophuleux et dépuratifs ont été totalement dépourvus d'action contre le lupus, et que le mal n'a été guéri que lorsque nous l'avons attaqué localement avec un puissant caustique.

J'ai relaté ce fait, ainsi que ceux qui le précèdent, avec des détails qui quelquefois auront paru peut-être minutieux. Il m'a semblé toutefois qu'en faisant connaître les diverses phases du traitement de ces maladies on pouvait être mis plus facilement sur la voie d'éviter les médications inutiles pour arriver droit aux moyens curatifs. Indiquer les erreurs qui, nous le croyons, n'ont servi qu'à égarer les autres, qui ont même pu

nous égarer nous-même, quoique nous n'ayons fait que suivre les préceptes les plus généralement accrédités au sujet du traitement de cette maladie, et faire connaître en même temps le genre de médication qui a guéri, c'est, ce nous semble, rendre un vrai service à la pratique de l'art, en détournant les autres de la voie bien peu sûre des tâtonnements incertains.

Quoique nous ayons vu assez de cas de lupus dans les divers hôpitaux que nous avons fréquentés, nous n'avons eu à traiter jusqu'à présent nous-même que les quatre dont nous venons de relater les observations. Mais ces quatre faits nous paraissent avoir une signification très-importante, en ce qu'ils ont été unanimes à exprimer le même résultat thérapeutique. Et si nous nous laissions tenter de généraliser, ou de rapporter à tous les cas de lupus les enseignements cliniques qui nous paraissent en découler naturellement, nous ne devrions pas hésiter à conclure :

1° Que l'esthiomène n'est pas, à l'instar des dartres, du cancer, des scrophules, de la syphilis, la signification d'un vice spécial ou constitutionnel; mais qu'il faut plutôt le considérer comme une maladie locale, dépendant seulement de l'altération de la partie où il se manifeste;

2° Que l'on a tort, par conséquent, d'attacher aux médications générales ou internes autant d'importance qu'on le fait ordinairement, au détriment du traitement local, qui pourtant paraît être le seul curatif, le seul efficace;

3° Que ce traitement local doit être assez variable selon les cas; mais que les topiques doivent être pris

parmi les substances qui ont assez d'action pour modifier la vitalité morbide de la surface ulcérée, comme l'onguent de styrax ou le styrax liquide lui-même dans quelques circonstances, ou bien pour la désorganiser, comme les caustiques divers;

4° Qu'un choix est réellement à faire parmi ces derniers; que les caustiques liquides, tels que l'acide nitrique, le nitrate acide de mercure tant vanté contre cette maladie, sont cependant peu efficaces souvent, parce que leur action est trop passagère, et que, sans vouloir interdire leur usage qui peut recevoir des applications, il est généralement plus sûr de leur préférer la poudre de Rousselot, le sublimé corrosif, la pâte caustique de Vienne, mais surtout les deux premiers, parce que leur action se continuant plus long-temps a plus de puissance sur la ténacité et la nature du mal que l'on veut détruire;

5° Que le styrax liquide ou l'onguent de styrax nous ont paru être de bons adjuvants des caustiques, ayant pu même les suppléer presque dans quelques cas, comme l'a constaté Alibert, et comme le témoigne notre première observation;

6° Qu'il importe, dans le traitement du lupus, et quand ce traitement touche à sa fin, de ne pas oublier cette loi pathologique: qu'une plaie quelconque, quand elle existe depuis long-temps, constitue une sorte d'émonctoire naturel qui nécessite souvent, pour la sûreté de la guérison et de la santé générale, l'ouverture d'un fonticule qui supplée l'émonctoire que l'on dessèche.

Telles sont les principales réflexions qui m'ont semblé découler naturellement de l'observation exacte et raison-

née des quatre cas de lupus que nous avons eu à traiter. Il m'a paru qu'elles comportaient en elles-mêmes une importance pratique réelle, et que, sous ce rapport, il pouvait être utile qu'elles fussent connues. Je laisse aux médecins qui ont de ces maladies rebelles à traiter, et qui auraient suivi jusqu'à ce jour sans fruit les traitements internes, le soin de se demander si, à mon exemple, ils ne feraient pas mieux de s'adresser directement aux caustiques. Je me permettrai même de leur en donner fortement le conseil, persuadé que les avantages que j'en ai perçus pourront être aussi obtenus par eux-mêmes, à la grande satisfaction de leurs malades.

(Extrait du Journal de la Société de Médecine-Pratique numéro de Janvier 1842.)